

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 20 décembre dernier les membres de la Commission permanente. Lors de cette réunion, la Commission permanente a adopté une série de mesures relatives aux compétences qui lui sont déléguées par l'Assemblée Départementale. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) :**

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

30 000 € POUR L'URGENCE SANITAIRE À MAYOTTE

Le traitement de la situation sanitaire à Mayotte est prioritaire pour sa population.

C'est pour y contribuer que le Département des Hautes-Pyrénées a décidé d'accorder un don de 30 000 € à la Fondation de France.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

546 675 € de subventions ont été attribués suite au dernier examen de dossier « Eau potable et assainissement » dont, à titre d'exemple :

- **9 600 € à la commune de Saligos** pour l'élaboration du Schéma directeur d'assainissement,
- **90 979 € au Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de l'Arros** pour le renouvellement de réseaux d'eau potable,
- **89 639 € à la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP)** pour des réhabilitations d'infrastructures à Ossun,
- **14 000 € à la commune de Sassis** pour l'élaboration du diagnostic eau potable et du Plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE).

FONDS D'URGENCE ROUTIER INTEMPÉRIES (F.U.R.I.)

La commune d'Aragnouet a sollicité une aide du F.U.R.I. pour des travaux préliminaires d'urgence sur la voirie suite aux importants dégâts lors de la crue torrentielle de la Neste d'Aure du 7 septembre 2024.

- **Le Département est intervenu à hauteur de 50 000 €** pour permettre à cette commune de financer ses travaux de réparation et de sécurisation.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Le Département soutient l'aménagement, l'équipement et le développement des collectivités grâce à de nombreux dispositifs :

APPEL À PROJETS DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Au titre de l'appel à projets « Développement territorial », deux nouveaux dossiers ont été retenus :

- **300 000 € à la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves** pour la réhabilitation et l'extension d'un centre aquatique sur la commune de Lau-Balagnas.
- **150 000 € au Syndicat intercommunal multi-accueils jeunesse et écoles (SIMAJE) du Pays de Lourdes** pour la création d'un centre multi-accueils de 59 places.

APPEL À PROJETS PÔLES TOURISTIQUES

Dans le cadre de son Carnet de route du Tourisme, le Département accompagne les projets de développement touristique grâce à un appel à projets spécifique. **Pour la seconde session 2024, 6 dossiers ont bénéficié d'un avis favorable pour un montant total de 699 227 €** dont, à titre d'exemple :

- **300 000 € attribués à la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves** pour la diversification de l'espace nordique du Val d'Azun.
- **16 660 € attribués à la commune de Saint-Lary Soulan** pour la réalisation d'un plan pour l'offre VTT sur la destination Saint-Lary Soulan
- **157 817 € attribués à l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction (ARAC) Occitanie** pour la requalification de la station de la Mongie.

FONDS D'AMÉNAGEMENT RURAL

Lors du vote du budget 2024, **l'Assemblée départementale a voté l'attribution d'une dotation de 7,96 M € au titre du Fonds d'Aménagement Rural (FAR)**. Ce dispositif permet aux communes de moins de 2 000 habitants de financer une partie de leurs travaux d'aménagement.

Une dernière individualisation de 85 592 € pour le canton de Lourdes 1 marque l'engagement intégral des 7,96 M€ du FAR 2024.

Au total, les communes du canton de Lourdes 1 ont bénéficié du FAR à hauteur de 254 000 € dont, à titre d'exemple :

- **39 050 € à la commune d'Omex** pour des travaux sur les bâtiments communaux
- **14 251 € à la commune de Barlest** pour la création d'un parking au presbytère
- **26 886 € à la commune de Saint-Pé-de-Bigorre** pour la rénovation de la salle des fêtes

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

INFRASTRUCTURES, COLLÈGES ET MOBILITÉS

RD 918 : REQUALIFICATION DE LA STATION DE LA MONGIE

La commune de Bagnères-de-Bigorre a délégué à l'ARAC Occitanie l'opération de restructuration de la station de la Mongie. Le Département, déjà partenaire du réaménagement urbain, intervient également pour l'aménagement des abords de la route départementale 918.

- Une somme de 97 000 € a été engagée pour la requalification des abords de la RD 918.

CADRE DE VIE

SPORT ET CULTURE : PREMIÈRE PART DES SUBVENTIONS 2025

Comme chaque année, le Département anticipe les autorisations de dépenses pour l'année suivante, en attribuant une première partie des subventions avant le vote du budget primitif. **Au total, 451 000 € ont été débloqués pour le sport et la culture, dont :**

- 50 000 € pour le Stado Tarbes Pyrénées Rugby (TPR),
- 20 000 € pour le Football Club Lourdaix XV (FCL XV),
- 135 000 € pour le club de basket Tarbes Gespe Bigorre (TGB),
- 30 000 € pour le Cercle Amical Lannemezanais,
- 45 250 € pour le Club Méridien Sport Les Petits As.

Les montants définitifs des subventions seront votés lors du Budget Primitif, en mars 2025.

LOGEMENT : AIDE AUX PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

- **17 301 € d'aides ont été votés** pour permettre à des propriétaires aux revenus modestes ou à des bailleurs sociaux de financer des travaux d'amélioration de leur logement.
- **17 propriétaires** ont bénéficié d'une aide du Département lors du dernier examen de dossiers.

RESSOURCES HUMAINES

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE TARBES-LOURDES

Une convention a été établie entre le Département et le Centre Hospitalier de Tarbes-Lourdes pour formaliser les objectifs et modalités de coopération, parmi lesquels le Département s'engage à :

- La mise à disposition d'un équivalent temps plein pour assurer les missions de conciergerie de l'internat de l'hôpital ;
- L'aménagement mobilier du lieu d'habitation des internes sur le site de Tarbes ;
- 120 000 € d'investissement pour la rénovation des logements des internes.

CONTACT PRESSE :

Graham ELLUL - Tél. : 07 84 39 01 10
graham.ellul@ha-py.fr